



La gestion responsable
des matières résiduelles:
un choix profitable
pour tous!

RAPPORT ANNUEL

2015



MOT DU PRÉSIDENT

2015 a été une année où nous avons travaillé énergiquement à répondre aux objectifs gouvernementaux et à bien desservir notre communauté et nos municipalités et villes membres. Il faut se rappeler que notre regroupement est notre force et notre volonté est d'aller de l'avant aux meilleurs coûts pour nos concitoyens. Un gros merci aux membres du conseil d'administration pour leur apport au bon fonctionnement de la régie. Je veux souligner aussi le travail du comité consultatif formé d'élus et de directeurs généraux qui étudient les projets et les recommandent au conseil d'administration.

- Deux projets majeurs ont été menés de front, il s'agit en premier lieu de l'élaboration du projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) conjoint pour les 3 MRC soit d'Antoine-Labelle, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut. Le projet de PGMR conjoint a été adopté par les trois MRC en octobre 2015. En 2016, il sera soumis à une consultation publique. Le deuxième projet majeur est celui des matières organiques qui a fait l'objet de plusieurs études en 2015 et aboutira en décision en 2016 quant aux lieux de traitement des matières organiques.

Pour consolider l'équipe et répondre aux besoins de nos membres, nous avons fait l'ajout d'une conseillère au développement qui pilote principalement les deux dossiers cités ci-haut.

À la fin mars, nous avons aussi souligné le départ de Madame Johanne Bock, qui après plus de 20 ans au sein de la Régie, notamment à titre de secrétaire-trésorière, directrice générale et les dernières années à titre de directrice générale adjointe opération, a tiré sa révérence.

La mise en place du nouveau logo, l'adoption du code d'éthique pour tous les employés et la refonte en entier de notre site WEB ont été soulignées lors de la première séance du conseil à notre siège social nouvellement déménagé près de la balance.

Des efforts ont été apportés afin de diminuer les coûts d'exploitation, notamment la disposition des résidus de bois, l'utilisation du bardeau d'asphalte comme matériel de recouvrement et la renégociation du programme d'assurance collective.

GILBERT BRASSARD
Président



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

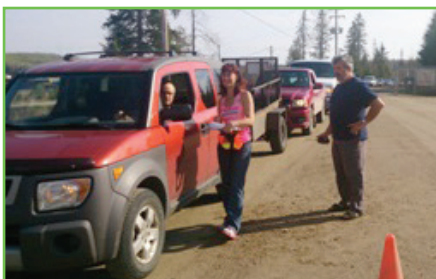
Le contexte nous invite à développer de nouveaux services, et l'année 2015, pour le conseil d'administration ainsi que pour notre comité consultatif et tous les employés, y a été en grande partie consacré. Par ses politiques, le gouvernement nous oblige à redéfinir nos objectifs de valorisation comme c'est le cas tout particulièrement pour les matières organiques. C'est également l'occasion de revoir et d'ajuster certaines pratiques budgétaires internes afin de rejoindre les besoins spécifiques des membres sans toutefois évacuer l'essence même des avantages pécuniaires du regroupement ensaché dans l'entente intermunicipale qu'ils ont signée en 2010. Nous devons toujours nous rappeler et garder en tête les raisons initiales du regroupement afin de conserver ses avantages, et ce, au bénéfice de l'ensemble de ses membres.

Je souligne la volonté politique dont ont fait preuve les élus et notamment notre président, Monsieur Gilbert Brassard, et ce, particulièrement pour tout ce qui touche les projets et le développement durant l'année. Après plus de cinq ans d'études et de démarche concernant spécifiquement le projet de valorisation des matières organiques, il faut comprendre que les attentes sont très grandes pour un aboutissement final, pour une conclusion afin de passer à une seconde étape soit; celle de la construction. Je crois que c'est par souci de satisfaire toutes les attentes et de pouvoir un jour répondre à toutes les questions que plusieurs étapes qui se traduisent en études additionnelles nous amènent à quelques mois de retard sur notre échéancier exprimé en 2014 par le conseil qui était de prendre une décision au plus tard fin 2015.

Afin de permettre une plus grande cohésion de nos activités, nous avons en 2015 mis sur pied un comité de gestion. Le comité a comme objectif de maximiser nos actions par une meilleure collaboration et coordination.

Finalement, nous devons nous sentir privilégiés de travailler dans un secteur qui a autant d'influence sur notre avenir grâce à nos actions qui touchent directement la qualité de notre environnement. J'en profite pour remercier l'équipe de professionnel qui m'entoure ainsi que tous les travailleurs du site qui chaque jour contribuent à faire avancer le projet en marche depuis déjà plus de 30 ans au site de la RIDR à Rivière-Rouge. Ce projet, par notre engagement, nous le faisons évoluer et dans le futur d'autres le feront à leur tour.

MARC FORGET
Directeur général et secrétaire-trésorier



Le président, M. Gilbert Brassard et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe lors de la journée porte ouverte en mai.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délégués

Villes ou municipalités

M. Gilbert Brassard, président

Labelle, La Conception

Mme Céline Beauregard

La Macaza

Mme Déborah Bélanger

Rivière-Rouge

Mme Francine A. Bélisle

Lac Sagouay

Mme Guylaine Berlinguette

Arundel, Huberdeau, Montcalm

M. Luc Brisebois

*Lac Tremblant-Nord, Barkmere,
Mont-Tremblant*

M. Clément Cardin

Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs

M. Réjean Charbonneau

*Sainte-Adèle, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson,
Estérel*

M. Serge Chénier

Val-Morin, Val-David, Sainte-Agathe-des-Monts

M. Georges Décarie

Nominique

M. Jean-François Delisle

Val-des-Lacs, Lantier, Ivry-sur-le-Lac

M. Jacques Gariépy

*Saint-Sauveur, Lac-des-Seize-Îles,
Saint-Adolphe/Howard*

M. Jean-Pierre Monette

Amherst, La Minerve

M. Jean-Louis Ouellette

L'Ascension

M. Ronald Provost

Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré

Mme Danielle St-Laurent

Lac Supérieur, Sainte-Lucie des Laurentides

M. Timothy Watchorn

Morin-Heights, Wentworth Nord



COMITÉ CONSULTATIF

M. Gilbert Brassard

président

Mme Déborah Bélanger

M. Clément Cardin

M. Réjean Charbonneau

M. Jean-Pierre Monette

M. Jean-Louis Ouellette

Maitre Yvan Genest

Directeur général, MRCPDH

Mme Julie Godard

Directrice générale, Ville de Rivière-Rouge

Mme Nancy Pelletier

Directrice générale, MRCDL



COMITÉ DE GESTION

M. Marc Forget

Directeur général et secrétaire-trésorier

Mme Marlène Perrier

*Directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe*

Mme Rose-Marie Schneeberger

Conseillère au développement

M. Patrice Lanctôt

Superviseur

LES RESSOURCES HUMAINES

Suite au départ de Madame Bock, une réorganisation des effectifs du bureau a été mise en place. Les tâches ont été réparties à plusieurs personnes : Monsieur Patrice Lancôt s'est vu augmenter ses responsabilités, dont le volet opération des écocentres, ainsi que les rapports environnementaux, pour pallier ses absences plus fréquentes sur le terrain, Monsieur Joël Desjardins a été nommé chef d'équipe. Madame Marlène Perrier a pris le volet des appels d'offres, tandis que Madame Rose-Marie Schneeberger a hérité du volet de la planification des communications. La production de certains rapports est maintenant sous la responsabilité du directeur général.

La conseillère au développement, Madame Rose-Marie Schneeberger a été embauchée le 1^{er} janvier et ses principaux mandats à part le volet communication cité plus haut, sont de conseiller la direction générale et le conseil d'administration sur le volet développement. De plus, elle pilote les comités où siègent les représentants des MRC et municipalités impliqués.

Le conseil d'administration a adopté en mars un code d'éthique pour tous les employés. Des chandails et chemises à l'effigie de la Régie ont également été remis aux employés lors de la rencontre annuelle du printemps. Cette initiative est en orientation avec l'augmentation du sentiment d'appartenance essentiel aux développements d'une organisation.

L'assurance collective a été revue cette année. Un retour sur le marché a permis d'économiser des sommes importantes tant pour les employés que pour l'employeur. La SSQ devient le nouvel assureur pour la Régie.



L'équipe restreinte de travailleurs de terrain en basse saison :

De gauche à droite, M. Joel Desjardins, préposé aux matériaux secs et RDD et chef d'équipe en haute saison, M. Guy Trudel, chef opérateur, M. Benoît Houle, opérateur, M. Marc Forget, directeur général.

LES OPÉRATIONS

ENFOUISSEMENT

Des surprises au tonnage d'enfouissement en provenance de la collecte municipale, en fait sur les 34 239 tonnes de matière prévue à nos budgets, nous avons reçu 1 405 tonnes de moins. Cet écart peut être attribué au ralentissement de l'économie tout comme l'ont également soulevé d'autres entreprises dans le secteur des matières recyclables.

Nos coûts d'enfouissements sont influencés par différents facteurs comme la quantité annuelle enfouie et également par la compaction qui a été de 986 kg/m³ (FUG) en 2015 en comparaison à une compaction moyenne des dix dernières années de 819 kg/m³. L'utilisation de la phase 1 qui comporte une capacité totale de 500 000 m³ avec le matériel de recouvrement journalier est de 352 252 m³ pour 70 % d'utilisation. Afin de permettre la continuité des opérations d'enfouissement, la phase 2 (agrandissement du LET) devra être prête à recevoir des matières pour 2017 et les demandes de permis au MDDELCC ont été amorcées en 2015 pour que les travaux aient lieu au plus tard au printemps 2017.

LE TRAITEMENT DES LIXIVIATS

Le traitement a débuté vers le 11 mai et s'est terminé le 20 octobre. Tous les paramètres ont été respectés selon les spécifications techniques de notre certificat d'autorisation. À noter que des efforts ont été mis en place spécialement cette année pour faire en sorte que le niveau de lixiviation en dessous des cellules et du bassin d'accumulation soit le plus bas possible pour prévenir tout débordement.

ÉCOCENTRE DE LA RIDR

Avec environ 3520 visites et un tonnage reçu de plus de 2 400 tonnes, l'année 2015 démontre une fois de plus que l'écocentre est très populaire. Les activités d'écocentre nécessitent l'emploi, en période estivale, de deux préposés en semaine et un le samedi.

ÉCOCENTRE DE LA MRC DES LAURENTIDES

Autant c'est un succès que c'est une charge financière importante pour un budget annuel de près de 800 000 \$. L'opération des écocentres de la MRC des Laurentides représente un défi. Un total de 7 151 tonnes a été récupéré à l'intérieur des opérations des 9 écocentres en 2015, par rapport à 7041, en 2014. Le pourcentage de détournement de l'enfouissement est de 76.9 % comparativement à 74.3 % en 2014. Le total des visites est de 46 531 pour l'année entière pour les 9 écocentres. Le comité PGMR de la MRC a mandaté la Régie à cibler des moyens, afin d'optimiser les coûts opérations. Les efforts d'optimisation ont apporté des économies de plus de 35 000 \$. Ces mesures d'optimisation passent notamment par la maximisation du tonnage par conteneur, qui totalise une économie de 32 levées et transport de conteneurs. L'utilisation de conteneur de 40 verges au lieu





PROJETS SPÉCIAUX

de 20 verges pour les matelas et les résidus verts a permis d'économiser plus de 13 000 \$. Pour la collecte des halocarbures, un programme a été mis en place en collaboration avec un entrepreneur local et totalise des économies de plus de 15 000 \$.

De plus, la MRC via le comité PGMR a établi à partir du 17 août une limite de 27 visites par adresse. Il sera plus réaliste d'évaluer les impacts de cette nouvelle mesure dans un an environ, mais déjà nous pouvons affirmer que 35 adresses ont atteint le nombre maximal de visites en 2015.

ÉCOCENTRE DE LA ROUGE

C'est une première année d'opération pour les écocentres de la Rouge. L'opération se veut graduelle pour permettre entre autres d'évaluer les tonnages reçus et l'achalandage. La municipalité de L'Ascension a choisi de mettre en place un écocentre permanent avec 4 conteneurs (taux de récupération d'environ 78 % en 2015). Les quatre autres municipalités (Rivière-Rouge, L'Ascension, Lac-Saguay et La Macaza) ont utilisé des écocentres mobiles à différents moments durant la période estivale.

TRANSBORDEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES

L'activité qui est située à l'ancien centre de tri s'est vue pratiquement identique à l'année 2014, avec 1082 tonnes de matière transbordées pour les 5 municipalités participantes.

LA JOURNÉE PORTE OUVERTE

Le 9 mai le personnel de la régie a accueilli un record de 144 visiteurs, un total de 150 tonnes de compost a été remis gratuitement aux citoyens lors de cette journée. Par rapport à l'an passé, nous avons remarqué une forte augmentation de la popularité de l'activité et surtout l'engouement que suscite le compost.

LA VALORISATION PAR LE TRI MÉCANIQUE

Le pourcentage de valorisation des matières reçues qui demandent un tri a augmenté de 5% pour un total de 443 tonnes. Cette augmentation est en partie attribuable au tri mécanique.

LE BROYAGE DE LA BIOMASSE

Plus de 1800 tonnes ont été broyées et expédiées à l'entreprise Unibord Canada de Mont-Laurier et les Serres Maryvon de l'Ascension qui utilisent cette matière comme biocarburant. Les coûts nets de transformation ont diminué de 32% par rapport à l'année précédente. Les opérations sont réalisées normalement en deux phases, mais pour 2015 l'opération a été accomplie en une seule phase étant donné des contraintes opérationnelles et de qualité lors de la phase 1. L'objectif fixé est que d'ici 2020, cette activité devienne une source de revenus.

HORAIRE PROLONGÉ POUR LA RÉCEPTION DE LA COLLECTE MUNICIPALE

On dénombre de plus en plus d'utilisateurs de l'horaire prolongé pour un total de 146 camions. De 7h30 à 8h00, la participation est de 82% et de 18% le soir, de 17h00 à 17h30. À noter que l'horaire a été mis en place pour répondre à un besoin des municipalités plus éloignées.

DÉCHETS NON CONFORMES

Une poursuite des actions entamées en 2014 a permis de nous questionner sur le suivi du dossier en vue d'établir de nouveaux objectifs et moyens afin de les atteindre pour 2016.

RÉCUPÉRATION DU BARDEAU D'ASPHALTE

Dans le cadre des mesures de réduction des coûts des GES et d'optimisation de nos opérations, la Régie a déposé une demande au ministère de l'Environnement pour l'utilisation du bardeau comme matériel de recouvrement journalier et le permis fut délivré en octobre dernier.



ENVIRONNEMENTAL

CONTRÔLE DES NUISANCES

La poursuite du programme actuel du contrôle des nuisances et notamment des activités pour éloigner les goélands s'est poursuivie cette année aux mêmes conditions que 2014. Les dénombrements effectués sur le site de la RIDR ont révélé une augmentation des effectifs d'oiseaux durant certaines périodes par rapport à 2014 et 2013. La moyenne annuelle a été de 353 par rapport à 224 pour 2014.



LES

Compte tenu de la fin du contrat avec le gouvernement pour la période (2008-2013) qui avait comme objectif la mise en place d'infrastructure pour atténuer les émissions de biogaz dans l'atmosphère et les odeurs, la Régie a signé une nouvelle entente avec WSP en 2014. Cette entente transfère les droits gaziers à WSP pour une période de 5 ans renouvelable, en échange de service et d'un partage des profits générés par la vente des crédits carbone en provenance du LES. Le contrat repose sur le nouveau marché carbone : WCI, West-Climat-Initiative dont fait partie actuellement la Californie et le Québec a permis de mettre en place un marché réel de droit d'échange d'émission carbone. La valeur des ventes nettes de crédit carbone résultant de la combustion des biogaz a totalisé 56 588 \$ pour 2014.

LET

Les puits de captage mis en place en 2014 nous permettent également de soustraire des biogaz dans le LET. Cette activité tout comme celle du LES permet à la fois de diminuer les odeurs et la pollution, ainsi que de générer des revenus. En 2015, une demande d'inscription sur le marché du WCI a été faite, afin que le site du LET soit enregistré à la vente de crédit carbone et cette demande fut positive. En décembre, une seconde étape fut réalisée, soit l'accréditation par le bureau de normalisation BNQ qui est nécessaire pour la vente de crédit. Les ventes de crédit carbone pour cette section du site devraient avoir lieu en 2016 pour les volumes 2015 suite à la validation des tonnes éliminées durant cette période. La valeur des émissions détruites au prix de l'entente, en 2015 est de 14,24 \$ par unité.

Campagne d'échantillonnage de la rivière (mesure volontaire)

Trois lieux ont été analysés soit en amont d'un camping de la Plage situé à environ 1 km du point de rejet, en aval du camping et en aval du rejet.

Campagne d'analyse des piézomètres

Trois campagnes ont été réalisées, printemps, été et automne selon les exigences du REIMR.

Rapport sur le panache de contamination

L'étude a été déposée au conseil d'administration en mars, les conclusions et recommandations sont les suivantes : La firme Enviro-Service recommande :

- ▶ De maintenir les suivis et la transmission, déjà en application, des rapports de suivis annuels de la qualité de l'eau souterraine de même que ceux de l'eau potable au MDDELCC;
- ▶ D'assurer le suivi avec le MDDELCC en considérant les résultats observés au sein des différents rapports transmis à leur attention.

PROJET DE PGMR CONJOINT 2016-2020

Plusieurs projets de développement sont en cours. Un des premiers en importance est celui de l'élaboration du projet de PGMR conjoint 2016-2020. Ce plan qui inclut 19 mesures et une soixantaine d'actions a nécessité de la part de la RIDR, mandatée pour élaborer le projet de PGMR, l'organisation et la tenue de plusieurs rencontres de travail depuis deux ans avec une équipe composée de professionnels des trois MRC participantes soit, celles d'Antoine-Labelle, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, ainsi que de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR), de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) et de la Ville de Rivière-Rouge. Aussi pour bonifier le projet de PGMR conjoint, la RIDR a organisé et tenu deux forums de discussion sur le projet de PGMR en janvier et mars 2015 dans chacune des trois MRC avec des représentants des secteurs industrie, commerce et institution (ICI) et construction, rénovation et démolition (CRD).

Le projet a été déposé aux MRC en octobre 2015 pour adoption par chacun des conseils des maires. Une commission formée de neuf représentants des secteurs communautaires, syndicaux, environnementaux et d'affaires a été mandatée pour diriger les quatre consultations publiques prévues entre janvier et mars 2016. Les dépenses totalisent 98 175 \$ pour l'année 2015.

**Le comité PGMR conjoint et les neuf commissaires :**

De gauche à droite rangée avant :
 les commissaires **Isabelle Saint-Germain** du CRE des Laurentides, **Caroline Dumouchel** de la Samaritaine, **Mario Lauzon** de l'UPA de la Lièvre, **Mario Lanthier** du Syndicat des producteurs forestiers de Labelle, **Karine Bourgeois** de la SADC, **Dominique Forget** de Passe-Montagne, **Nadine Proulx** de l'Action bénévole de la Rouge, **Réal Richer** de l'Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides et **Nathalie Dandoy** de la Station Mont-Tremblant.

De gauche à droite rangé arrière :
Marlène Perrier de la RIDR, **Jimmy Brisebois** de la RIDL, **Nathalie Rochon** de la MRC des Laurentides, **Mylène Gagnon** de la MRC d'Antoine-Labelle, **Joël Badertscher** de la MRC des Pays-d'en-Haut, **Julie Godard** de la Ville de Rivière-Rouge et **Rose-Marie Schneeberger** de la RIDR.

PARTENARIAT

Le projet d'élaboration du PGMR conjoint, en regroupant les trois MRC, les deux régions et la ville de Rivière-Rouge, a comme objectif d'uniformiser les mesures de valorisation et d'augmenter les synergies entre les partenaires afin d'éliminer seulement le résidu ultime. Les deux Régions ont développé une collaboration autant sur le plan stratégique qu'opérationnel.



Les directeurs généraux des deux Régions

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Les projets de collecte des matières organiques dans des secteurs ciblés de huit municipalités se sont poursuivis et permettent de fournir des indications de performance de récupération des matières organiques selon le mode de collecte et le milieu (ex. service porte-à-porte versus dépôt volontaire, secteur urbain versus rural). En 2015, 82 tonnes ont ainsi été récupérées pour environ 800 portes desservies, avec une moyenne par porte de 2,56 tonnes pour le service porte-à-porte et de 0,46 tonne pour les dépôts volontaires. Le coût total de cette mesure est de 70 863 \$.

Par ailleurs, la RIDR a accompagné la ville de Sainte-Adèle qui a commencé en mai 2015 la collecte résidentielle pour 100 % de son territoire au moyen de bacs roulants bruns de 240 litres. Les tonnages détournés de l'enfouissement (environ 30% pour la période de mai à décembre 2015) sont plus élevés que prévus ce qui confirme le bienfondé de cette démarche. Le tonnage anticipé était de 521 t.m. versus le réel 839 t.m. C'est suite à un appel d'offres public pour son service de collecte que la Ville de Sainte-Adèle achemine ses matières organiques au site privé de compostage de Mironor à Brownsburg-Chatham.

VALORISATION DES MATIÈRES ORGANIQUES

Le conseil avait demandé en 2014 qu'une décision sur les lieux et le type de traitement soit prise avant la fin de l'année 2015. La poursuite des études a permis d'identifier trois scénarios qui feront l'objet de décisions en 2016 sur les dix-sept analysés. Les études démontrent globalement que l'idéal passe par un traitement de proximité lorsque c'est possible (coûts de collecte et transport +/- 60 % des coûts globaux). Le comité des matières organiques, formé des professionnels des MRC et de villes, a pris en compte différents critères, notamment l'impact des coûts de collecte et transport ainsi que des coûts estimés de traitement des matières organiques pour faire des recommandations à ce jour. Ce qui ressort le plus pour optimiser les services de collecte et transport en raison du vaste territoire à desservir est la subdivision du territoire selon les centres de compostage déjà en opération (site public de la Régie intermunicipale de traitement des déchets de la Matawinie à Chertsey, site privé de Mironor à Brownsburg-Chatham) ou, s'il y a lieu, à développer (petit site public de compostage à la RIDR, site potentiel à Mont-Tremblant, site privé d'Épursol à Chénéville en attente d'un certificat d'autorisation du MDDELCC) et ce indépendamment des limites territoriales des MRC.

Un des scénarios qui semble se démarquer en fin d'année serait l'aménagement d'une partie de l'ancien centre de tri à la RIDR en un petit site de compostage fermé pour certaines municipalités de la RIDR. Certains éléments demeurent à définir donc celui du nombre de municipalités qui participeraient au projet.

Centre de transfert des matières résiduelles au sud du territoire

Les études pour l'implantation du traitement des matières organiques ont aussi fait ressortir l'importance capitale, pour les municipalités situées au sud du territoire, de l'implantation d'un centre de transfert des matières résiduelles pour diminuer substantiellement les coûts de transport vers les lieux de disposition.



COMMUNICATION

DEUX NOUVEAUTÉS:

LOGO

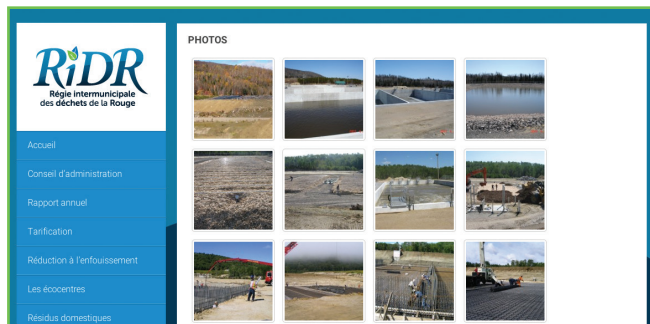
La refonte de notre LOGO, qui se veut une image plus actuelle représentant nos responsabilités et nos actions d'aujourd'hui et des prochaines années.



La gestion responsable des matières résiduelles: un choix profitable pour tous!

SITE WEB

La remise à neuf de notre site WEB était devenue un incontournable sachant que cet outil, dans un monde où les communications papier sont de moins en moins utilisées, doit répondre à la demande.



MISSION VISION VALEURS

Le mandat confié à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge par ses membres est d'assurer la gestion globale des matières résiduelles.

SA MISSION

Offrir à ses membres et leurs citoyens le meilleur service possible en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles.

SA VISION

Par ses actions, la Régie vise une réduction optimale des matières enfouies tout en respectant la capacité de payer de ses clients. La Régie est toujours à l'affût de nouvelles solutions et tendance afin d'augmenter la valorisation des matières dans le respect des lois et règles environnementales, afin de contribuer au bien-être des générations futures.

SES VALEURS

Innovation, travail d'équipe, intégrité, transparence et loyauté envers ses membres et employés dans le respect de l'environnement.





BILAN FINANCIER

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES - ANNÉE 2015

REVENU	BUDGET	RÉEL
Quotes-parts	4 976 857 \$	4 631 083 \$
Services rendus	250 000 \$	318 405 \$
Intérêts	50 000 \$	68 981 \$
Autres revenus	92 868 \$	186 147 \$
Affectation		
TOTAL REVENUS	5 369 725 \$	5 204 616 \$

DÉPENSES	BUDGET	RÉEL
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	454 332 \$	453 272 \$
Hygiène du milieu	4 162 389 \$	3 711 429 \$
Frais de financement	210 004 \$	206 351 \$
Amortissement		509 898 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 826 725 \$	4 880 950 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES		
Remboursement en capital	643 000 \$	643 000 \$
Activités d'investissement		104 556 \$
Immobilisation		(519 387) \$
Affectation	(100 000) \$	(111 490) \$
TOTAL DES DÉPENSES	5 369 725 \$	4 997 629 \$
Excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales	- \$	206 987 \$